

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES

D E C R E T

ANNEE 1964 - N° 140 /PC/MFPTAS/DP.2SOMMAIRE

Reclassement.-

LE PRESIDENT DU CONSEIL,
CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY,

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

- VU la Constitution de la République du Dahomey ;
 VU le Décret n°33/PR. du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;
 VU le Décret n°64-54/PC/SGG du 2 Mai 1964 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
 VU la Loi n°59-2I/AID. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
 VU le Décret n°59-2I8 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
 VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
 VU l'Arrêté général n°I365/S.ET. du 22 Février 1954 fixant le statut particulier des corps supérieurs des Travaux Publics de l'A.O.F. ;
 VU l'Arrêté général n°7764/S.ET. du 20 Octobre 1953 fixant le statut particulier du Personnel des corps supérieurs du Service Topographique et complété par l'Arrêté général n°3572/S.ET. du 24 Avril 1956 ;
 VU l'Arrêté local n°2584/CP. du 8 Octobre 1954 portant statut particulier du Personnel des Travaux Publics ;
 VU le Décret n°243/PC-MFPTAS du 31 Octobre 1964 portant statuts particuliers des corps appartenant au Cadre des Personnels des Travaux Publics de l'Etat,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Conformément aux dispositions des articles 6, 24, 35, 36 et 62 du Décret n°243/PC/MFPTAS. du 31 Octobre 1964, les fonctionnaires des ex-cadres supérieurs des Travaux Publics, du Service Topographique de l'ex-AOF et du cadre local des Ouvriers du Dahomey dont les noms suivent, sont reclassés dans les corps nationaux des Personnels des Travaux Publics aux grade, classe et échelon ci-dessous, à compter du 1er Janvier 1961 en ce qui concerne l'ancienneté et à compter du 1er Janvier 1964 en ce qui concerne la solde :

.../...

a) Reclassement des actionnaires des ex-cadres supérieurs des Conducteurs de travaux, des Adjoints Techniques, des Adjoints Techniques mécaniciens et des Maîtres de Port dans le nouveau corps des Adjoints Techniques, Conducteurs des Travaux Publics et Géomètres

NOM et PRENOMS	: Situation au 1er Janvier 1961 dans les ex-corps : : supérieurs des Adjoints Techniques et Géomètres			: Situation au 1er Janvier 1961 dans le : national des Adjoints Techniques, Cond : des Travaux Publics et Géomètres.		
	: Grade, classe et échelon	: Indi- : ce	: A.C. :	: RSM :	: Grade, classe et échelon	: Indi- : ce

- CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES DES T.P.-

AGBANGLANON Bruno	: Adjoint Technique 4 ^o échelon : à/c du 17.2.1959	: 315	: Ia10m : I4j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: Ia : I4
AGONNOUDE Roger	: Adjoint Technique 1 ^{er} échelon : à/c du 21.9.60 + 1 an A.C.	: 220	: Ia3m : I0j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 1 ^{er} échelon	: 250	: né
AHOUSSOU Bernard	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 9.II.1959	: 315	: Ia1m : 22j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: Ia : 22
AKPOVO Jacques	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 26.II.1960	: 315	: Im5j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: Im
AMOUSSOU Guénou Eloi	: Adjoint Technique 1 ^{er} échelon : à/c du 21.9.1960 + 1 an A.C.	: 220	: Ia3m : I4j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 1 ^{er} échelon	: 250	: né
AZAMA Guy Antoine	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 19.I.1959	: 315	: Ia1Im : I2j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: Ia : I2
DJIDJOHO Prosper	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 2.II.1959	: 315	: Ia1m : 29j	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: Ia : 29
DOSSOU-YOVO Lucien	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 1.I0.1958	: 315	: 2a3m	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: 2a
DOSSOU-YOVO Benoît	: Adjoint Technique 4 ^{ème} éche- : lon à/c du 4.I.1960	: 315	: IIIm27	: néant	: Adjoint Technique 2 ^{ème} clas- : se, 4 ^{ème} échelon	: 310 : (I)	: II : 27

DI Goumoan ne Antoine	Adjoint Technique 3ème éche: lon à/c du 21.3.1959	280	Ia9m IOj	néant	Adjoint Technique 2ème clas- se, 3ème échelon	290	IOm 25j	néant
J Aristide	Adjoint Technique 4ème échelon à/c du 13.1.1959	315	IaIIIm I8j	néant	Adjoint Technique 2ème clas- se, 4ème échelon	310 (I)	IaIIIm I8j	néant
4 Nicaise	Adjoint Technique 4ème échelon à/c du 19.11.1959	315	Ia Im I2j	néant	Adjoint Technique 2ème clas- se, 4ème échelon	310 (I)	IaIm I2j	néant
5 Fernandez	Adjoint Technique 3ème éche: lon à/c du 29.11.1960	280	Im2j	néant	Adjoint Technique 2ème clas- se, 3ème échelon	290	I6j	néant
V Rigobert	Adjoint Technique 2ème éche: lon à/c du 1.12.1960	245	Im	néant	Adjoint Technique 2ème clas- se, 1er échelon	250	Im	néant
70 Benjamin	Agent Technique 1ère clas- se, 1er échelon à/c du 12.10.1959	320	Ia2m I9j	néant	Secrétaire 1ère classe, 1er échelon	360	néant	néant
Xavier	Adjoint Technique Princi- pal 3ème échelon à/c du 1.1.1960	410	Ia	néant	Adjoint Technique Principal 1er échelon	460	néant	néant

(I) Conserve à titre personnel la solde afférente à l'indice 315.

- CORPS DES GEOMETRES -

IN Ahansogbin ibroise	Géomètre 1ère classe, 1er échelon à/c du 17.11.1959	320	IaIm I4j	néant	Géomètre 1ère classe, 1er échelon	360	néant	néant
II Robert	Géomètre 1ère classe, 1er échelon à/c du 17.11.1960	320	ImI4j	néant	Géomètre 1ère classe, 1er échelon	360	néant	néant
IGNIMON Mathias	Géomètre Principal 2ème échelon à/c du 17.4.1960	440	8mI4j	néant	Géomètre Principal 1er éche- lon	460	4m7j	néant
instantin Bienvenu	Géomètre 2ème classe, 1er échelon à/c du 1.10.60+Ian AC	220	Ia3m	néant	Géomètre 2ème classe, 1er échelon	250	néant	néant
Adda Léonard	Géomètre 1ère classe, 3ème échelon à/c du 1.7.1960	380	6m	néant	Géomètre 1ère classe, 2ème échelon	380	6m	néant

J Antoine	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon à/c du I.IO.60+I an AC	: 220	:Ia3m	:néant	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon	: 250	:néant	:néant
DI Alexis	:Géomètre Principal 3ème échelon à/c du I.I.I96I	: 460	:néant	:néant	:Géomètre Principal 1er échelon	: 460	:néant	:néant
Madjidi	:Géomètre Principal 2ème échelon à/c du I.I.I96I	: 440	:néant	:néant	:Géomètre Principal 1er échelon	: 460	:néant	:néant
Amoussou Pascal	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon à/c du I.IO.I960 + I an A.C.	: 220	:Ia3m	:néant	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon	: 250	:néant	:néant
Azamah Ernest	:Géomètre Principal 2ème échelon à/c du I.I.I96I	: 440	:néant	:néant	:Géomètre Principal 1er échelon	: 460	:néant	:néant
Placide	:Géomètre 2ème classe, 3ème échelon à/c du I7.3.I959	: 260	:Ia9m :I4j	:néant	:Géomètre 2ème classe, 2ème échelon	: 270	:Ia9m :I4j	:néant
Jean Pierre	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon à/c du I.IO.I960 + I an A.C.-	: 220	:Ia3m	:néant	:Géomètre 2ème classe, 1er échelon	: 250	:néant	:néant
A Joseph	:Géomètre Principal 2ème échelon à/c du I.I.I960	: 440	:Ia	:néant	:Géomètre Principal 1er échelon	: 460	:6mois	:néant

b) Reclassement des fonctionnaires des ex-cadres supérieurs des Dessinateurs, Surveillants et Contremaîtres des Travaux Publics dans le nouveau corps des Chefs de chantier, Dessinateurs, Contremaîtres et Opérateurs des Travaux Publics.-

M et PRENOMS	Situation au 1er Janvier 196I dans les corps supérieurs des Dessinateurs, Surveillants et Contremaîtres.			Situation au 1er Janvier 196I dans le corps national des Chefs de chantier, Dessinateurs, Contremaîtres et Opérateurs des Travaux Publics.		
	Grade et échelon	:Indi- :ce	:A.C. : RSM	Grade, classe et échelon	:Indi- :ce	:A.C. : R.S.M.
				-CORPS DES CHEFS DE CHANTIER-		
U-YOVO Benoît	:Surveillant 2ème classe, 4ème échelon à/c du I.I.I960	: 175	:Ia	:néant	:Chef de Chantier 2ème classe, 2ème échelon	: 175 : Ia : néant

Julien	: Surveillant Principal 1er échelon à/c du I.I.1961 - admis à la retraite à/c du I.I.1962	: 235	: néant	: néant	: Chef de Chantier 1ère classe, 3ème échelon	: 240	: néant	: néant
EDI Aïssè Jean	: Surveillant 1ère classe, 1er échelon à/c du I.I.1961 - admis à la retraite à/c du I.II.1964	: 195	: néant	: néant	: Chef de chantier 2ème classe, 4ème échelon	: 195	: néant	: néant
J Saminou	: Surveillant 2ème classe, 2° échelon à/c du I.5.1959	: 155	: 1a8m	: néant	: Chef de chantier 2ème classe, 1er échelon	: 165	: 10m	: néant

- CORPS DES DESSINATEURS -

I Geoffroy	: Dessinateur 2° classe, 3° échelon à/c du I.I.1961	: 165	: néant	: néant	: Dessinateur 2ème classe, 1er échelon	: 165	: néant	: néant
BOU Alexandre Gauthier	: Dessinateur-Topographe Principal 1er échelon à/c du I.I.1960	: 235	: 1an	: néant	: Dessinateur 1ère classe, 3° échelon	: 240	: 1an	: néant
S Izarn Julien	: Dessinateur 1ère classe, 2ème échelon à/c du I.I.1961	: 205	: néant	: néant	: Dessinateur 1ère classe, 1er échelon	: 220	: néant	: néant
U Gabriel	: Dessinateur-Topographe 1ère classe, 1er échelon à/c du I.I.1961	: 195	: néant	: néant	: Dessinateur 2ème classe, 4° échelon	: 195	: néant	: néant

- CORPS DES CONTREMAITRES -

ONOU Louis	: Contremaître 1ère classe, 1er échelon à/c du I.I.1961	: 195	: néant	: néant	: Contremaître 2ème classe, 4ème échelon	: 195	: néant	: néant
OS Gaston	: Contremaître 1ère classe, 1er échelon à/c du 23.7.60	: 195	: 5m8j	: néant	: Contremaître 2ème classe, 4ème échelon	: 195	: 5m8j	: néant

Yohovi Innocent	Contremaître 1ère classe, 1er échelon à/c du I.I.1961	I95	néant	néant	Contremaître 2ème 4ème échelon	classe,	I95	néant	néant
Louis Raymond	Contremaître 1ère classe, 1er échelon à/c du I.I.1961	I95	néant	néant	Contremaître 2ème 4ème échelon	classe,	I95	néant	néant

c) Reclassement des Ouvriers et Calqueurs des ex-cadres locaux, titulaires du C.A.P., dans le Corps national des Ouvriers et Assimilés.-

NOM et PRENOMS	: Situation au 1er Janvier 1961 dans les cadres locaux des Ouvriers et Calqueurs des Travaux Publics.-			: Situation au 1er Janvier 1961 dans le corps national des Ouvriers et Assimilés des Travaux Publics.-		
	Grade et échelon	Indi- ce	A.C. RSM	Grade, classe et échelon	Indi- ce	A.C. RSM
Yédo Coffi manuel	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 31.3.1960	110	9m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
GNON M. Pascal	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 31.3.1960	110	9m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
Bernard	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 19.11.1959	110	1a1m 12j néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
aky Paul	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 31.3.1960	110	9m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
LA Adékpédjou Sévérin	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 22.3.1959	105	1a9m 9j néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
SOU Jean Patient	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 31.3.1960	110	9m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
NONOUGBO Favi ristophe	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 1.10.1959	110	1a3m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
LOMI Metogbéadjé Pascal	Ouvrier Adjoint 2° échelon à/c du 1.8.1959	105	1a5m néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant
Zacovi Paul	Ouvrier Adjoint 3° échelon à/c du 30.10.1959	110	1a2m 5j néant	Ouvrier et Assimilé 2ème classe, 1er échelon	150	néant néant

Joseph	:Ouvrier Adjoint 3° échelon :à/c du 31.3.1960	:II0	:9m	:néant	:Ouvrier et Assimilé 2ème :classe, 1er échelon	: I50	:néant	:néant
INHOUEDO Bernardin	:Ouvrier Adjoint 3° échelon :à/c du 19.11.1959	:II0	:IaIm	:néant	:Ouvrier et Assimilé 2ème :classe, 1er échelon	: I50	:néant	:néant
Dominique	:Calqueur Adjoint 3° échelon :à/c du 1.3.60 + Ia2m A.C.	:II0	:2a	:néant	:Ouvrier et Assimilé 2ème :classe, 1er	: I50	:néant	:néant

d) Reclassement des Ouvriers et Calqueurs des ex-cadres locaux dans le Corps autonome des Ouvriers et Calqueurs des Travaux Publics.-

NOM et PRENOMS	:Situation au 1er Janvier 1961 dans les cadres locaux des Ouvriers et Calqueurs des Travaux Publics.-			:Situation au 1er Janvier 1961 dans le corps autonome des Ouvriers et Calqueurs des Travaux Publics.-				
	: Grade et échelon	: Indi- : ce	: A.C. : RSM	: Grade, classe et échelon	: Indi- : ce	: A.C. : RSM		
- <u>CORPS DES OUVRIERS</u> -								
Firmin	:Ouvrier Principal 2° échelon :à/c du 1.1.1961	: I80	:néant	:néant	:Ouvrier Principal 1° échelon	: I80	:néant	:néant
Mathies	:Ouvrier Ordinaire 3° échelon :à/c du 1.1.1961	: I55	:néant	:néant	:Ouvrier 1ère classe, 3ème :échelon	: I60	:néant	:néant
Tossou Nicolas	:Ouvrier Ordinaire 2° échelon :à/c du 1.1.1960	: I45	:Ia	:néant	:Ouvrier 1ère classe, 2ème :échelon	: I50	:néant	:néant

- CORPS DES CALQUEURS -

Caro Etienne	:Calqueur Adjoint 3° échelon :à/c du 1.7.1959	: II0	:Ia6m	:néant	:Calqueur 2ème classe 3ème :échelon	: II0	:a6m	:néant
Théophile	:Calqueur Adjoint 4° échelon :à/c du 15.4.1960	: I20	:8mI6j	:néant	:Calqueur 2ème classe, 4ème :échelon	: I20	:6j	:néant

HOUNKPONOU Falola Barthélémy Noé	: Calqueur Adjoint 3° échelon : à/c du I.7.1959	: IIO	: Ia6m	: néant	: Calqueur 2ème classe, 3ème : échelon	: IIO	: Ia6m
KPODEHOU Mensah Lucien	: Calqueur Adjoint 3° échelon : à/c du I.7.1959	: IIO	: Ia6m	: néant	: Calqueur 2ème classe, 3ème : échelon	: IIO	: Ia6m
GOUDJO Gaspard	: Calqueur Adjoint 4° échelon : à/c du 29.4.1960	: I20	: 8m2j	: néant	: Calqueur 2ème classe, 4ème : échelon	: I20	: 8m2j
LEITE Blaise Antonin	: Calqueur Adjoint 3° échelon : à/c du I.7.1959	: IIO	: Ia6m	: néant	: Calqueur 2ème classe, 3ème : échelon	: IIO	: Ia6m

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions de l'article 62 du Décret n°243/PC/MFPTAS. du 10 Octobre 1964, sont reclassés dans le corps des Adjoints Techniques, Conducteurs de Travaux et Géomètres, à compter des dates ci-dessous, les Géomètres de l'ex-cadre supérieur du Service Topographique, dont les noms suivent :

NOM et PRENOMS	Situation dans l'ex corps supérieur des Géomètres -			Situation dans le corps national des Géomètres		
	Grade et échelon	Indi- : ce	A.C. : RSM	Grade, classe et échelon	Indi- : ce	date : A.C. : effet:
AKPOVI Lucien	: Géomètre Principal 1er échelon : à/c du 9.9.1962	: 410	: néant	: néant	: Géomètre Principal 1er : échelon.	: 460 : 9-9- : 1962 : néan
KANHONOU Antoine	: Géomètre 2ème classe, 4ème : échelon à/c du 21.3.1961	: 290	: néant	: néant	: Géomètre 2ème classe, : 3ème échelon	: 290 : 21-3- : 1961 : néar

ARTICLE 3.- M.KOUILOMI Métogbédji Pascal, Ouvrier et Assimilé de 2ème classe, 1er échelon appartenant au cadre des Personnels des Travaux Publics de l'Etat, titulaire de deux C. reclassé dans le corps des Contremaîtres des Travaux Publics, en qualité de Contremaître 2ème classe, 1er échelon (Indice nouveau 165), à compter du 5 Juillet 1961, date d'obtention du deuxième C.A.P.-

.../...

les avancements d'échelon des fonctionnaires du cadre des Travaux Publics dont les noms suivent :

- ADJOINTS TECHNIQUES -

Au 2ème échelon du grade d'Adjoint Technique de 2ème classe

AGONNOUDE Roger, à compter du I.I.I963
AMOUSSOU Guénoù Elloi, à compter du I.I.I963
SEGNON Rigobert, à compter du I.I2.I962.

Au 3ème échelon du grade d'Adjoint Technique de 2ème classe

SEGNON Rigobert, à compter du I.I2.I964.-

Au 4ème échelon du grade d'Adjoint Technique de 2ème classe

GBAGUIDI Goumoan Maxime Antoine, à compter du 6. I.I962
SANTOS Fernandez, à compter du 15.I2.I962

Au 2ème échelon du grade d'Adjoint Technique de 1ère classe

SENOUVO Benjamin, à compter du I.I.I963.-

Au 2ème échelon du grade d'Adjoint Technique Principal

XAMBA Xavier, à compter du I.I.I963.-

- G E O M E T R E S -

Au 2ème échelon du grade de Géomètre de 2ème classe

BAH Constantin Bienvenu, à compter du I.I.I963
DOSSOU Antoine, -"- du I.I.I963
LOKOVI Amoussou Pascal, -"- du I.I.I963
NIERI Jean Pierre, -"- du I.I.I963

Au 3ème échelon du grade de Géomètre de 2ème classe

MONGBO Placide, à compter du 17.3.I961

Au 4ème échelon du grade de Géomètre de 2ème classe

MONGBO Placide, à compter du 17.3.I963.-
KANHONOU Antoine, -"- du 21.3.I963

Au 2ème échelon du grade de Géomètre de 1ère classe

ADISSIN Ahansogbin Ambroise, à/c du I.I.I963
AGANAHI Robert, à/c du I.I.I963.

Au 3ème échelon du grade de Géomètre de 1ère classe

BRANCO Adda Léonard, à compter du I.7/I962.

Au 2ème échelon du grade de Géomètre Principal

AHOUANGNIMON Mathias, à/c du 24.8.I962
AKPOVI Lucien, à/c du 9.9.I964
GBAGUIDI Alexis, à/c du I.I.I963
LIADY Madjidi, à/c du I.I.I963
MENSAH Azamah Ernest, à/c du I.I.I963
VILLACA Joseph, à/c du I.7.I962
.../...

Au 3ème échelon du grade de Géomètre Principal

AHOUANGNIMON Mathias, à/c du 21.8.1964
VILLAÇA Joseph, à/c du 1.7.1964.

- CHEFS DE CHANTIER -

Au 2ème échelon du grade de Chef de Chantier de 2ème classe

NOUROU Saminou, à compter du 1.3.1962.-

Au 3ème échelon du grade de Chef de chantier de 2ème classe

BOSSOU-YOVO Benoît, à compter du 1.1.1962
NOUROU Saminou, à compter du 1.3.1964.-

Au 4ème échelon du grade de Chef de Chantier de 2ème classe

DOSSOU-YOVO Benoît, à compter du 1.1.1964.-

- DESSINATEURS -

Au 2ème échelon du grade de Dessinateur de 2ème classe

KANGNI Géoffroy, à compter du 1.1.1963.-

Au 2ème échelon du grade de Dessinateur de 1ère classe

SANTOS Izarn Julien, à compter du 1.1.1963.-

- CONTREMAITRES -

Au 2ème échelon du grade de Contremaître de 2ème classe

KOUILOMI Mètogbédji Pascal, à/c du 5.7.1963.-

- OUVRIERS ET ASSIMILES -

Au 2ème échelon du grade d'Ouvrier et Assimilé de 2ème classe

AHOYO Yédo Coffi Emmanuel, à/c du 1.1.1963
AKOUEGNON M. Pascal, à/c du 1.1.1963
AYIVI Bernard, à/c du 1.1.1963
AWE Faky Paul, à/c du 1.1.1963
BAMBOLA Adékpédjou Sévérin, à/c du 1.1.1963
HOUESSOU Jean Patient, à/c du 1.1.1963
HOUNDONOUGBO Favi Christophe, à/c du 1.1.1963
MADJA Yaovi Paul, à/c du 1.1.1963
MADODE Joseph, à/c du 1.1.1963
SEHOUNHOUEDO Bernardin, à/c du 1.1.1963
AISSI Dominique, à/c du 1.1.1963

- O U V R I E R S -

Au 3ème échelon du grade d'Ouvrier de 1ère classe

SOTIN Tossou Nicolas, à/c du 1.1.1962.-

Au 2ème échelon du grade d'Ouvrier Principal

AISSE Firmin, à compter du 1.1.1963.-

- CALQUEURS -

Au 4ème échelon du grade de Calqueur de 2ème classe

VU :	ATIDEGLA Capo Etienne Richard, à/c du I.7.1961
LE CONTROLEUR	HOUNKPONOU Falola Barthélémy Noé" du I.7.1961
FINANCIER,	KPODEHOU Mensah Lucien, " du I.7.1961
	LEITE Blaise Antonin, " du I.7.1961.-

[Signature]
G. MIDAHUEN.-

ARTICLE 5.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./-

AMPLIATIONS :

COTONOU, le 2 FEVRIER 1965

ORIGINAL	I
JORD	I
PCG	8
MFPTAS	I
MTPTPT	I
DP	68
DFP	I
DB	I
DC	2
DGF	I
CF	I
TRESOR	I
DI	I
D.T.P.	10
SCE TOPO	4
INTERESSES	64

[Signature]

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

VU :

P. Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, absent, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation chargé de l'intérim

[Signature]

A. BDANDE

VU :

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Affaires Sociales,

[Signature]

TH. PAOLETTI

VU :

Le Ministre des Travaux Publics, des Transports et Télécommunications,

[Signature]

M. LASSISSI